MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION CENTRALE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA MOBILISATION

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

N°2026-0042/MGDP/SG/DCRHM Ouagadougou, le 22 AVR. 2026

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA DÉFENSE PATRIOTIQUE

Référence : Arrêté n°2026-199/MGDP/CAB du 21 avril 2026

COMMUNIQUE :

Les jeunes Burkinabè de sexe masculin et féminin désirant faire carrière dans les Forces Armées Nationales, sont informés qu'il est organisé un concours direct pour le recrutement de **quatre-vingt-cinq (85)** Elèves Officiers Spécialistes (**EOS**) suivant le quota ci-dessous, au titre de la 17ème promotion de l'Académie Militaire Georges **NAMOANO** (AMGN), cycle 2026-2027.

Une priorité sera accordée aux Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP).

Les profils recherchés sont les suivants :

N°	PROFIL	EFFECTIFS RETENUS	DIPLOME EXIGE
1	Médecin	**30** (soit 28 garçons et 02 filles)	Diplôme d'Etat de Docteur en médecine ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat
2	Pharmacie	**05**	Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat
3	Chirurgien-dentiste	**01**	Diplôme d'Etat de Docteur en chirurgie Dentaire ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat
4	Administrateur des services de santé	**02**	Master 2 en administration des hôpitaux ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat
5	Psychologue clinicien	**02**	Master 2 en psychologie clinique

6	Ingénieur en Génie Civil	**2**	Diplôme d'Ingénieur en Génie Civil (BAC+5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
7	Ingénieur Géomètre	**1**	Diplôme d'Ingénieur Géomètre (BAC+5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
8	Ingénieur génie électrique	**01**	Diplôme d'Ingénieur électricien (BAC+5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
9	Ingénieur Génie Mécanique	**01**	Diplôme d'Ingénieur en Génie Mécanique (BAC+5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
10	Ingénieur de conception génie logiciel	**01**	Master 2 en Management des Systèmes d'Information (BAC +5) option génie logiciel ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
11	Ingénieur de conception réseaux systèmes et télécom ou systèmes numériques	**02**	Master 2 en Management des Systèmes d'informations option réseaux (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
12	Ingénieur de conception en IA (intelligence artificielle) ou Science de données	**02**	Master 2 en Science de données et IA (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
13	Ingénieur mécanicien	**03**	Master 2 en génie mécanique ou en génie électromécanique ou en mécatronique (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
14	Spécialiste en transport et logistique	**02**	Master 2 en transport et logistique (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
15	Responsable en Transit-Logistique	**01**	Master 2 en Transit-Logistique (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
16	Gestionnaire des Ressources Humaines	**08**	Diplôme d'ENAM cycle A ou Master 2 Gestion des Ressources Humaines (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
17	Ingénieur de conception en génie textile	**01**	Diplôme d'Ingénieur en conception option en Génie textile (BAC+5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
18	Contrôleur d'Audit et de Gestion	**02**	Master 2 en Audit et Contrôle de Gestion ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
19	Ingénieur financier	**02**	Master 2 en ingénierie financière ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat

20	Gestionnaire des projets		**01**	Master 2 en gestion des projets ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
21	Gestionnaire des Marchés publics		**01**	Master 2 en Marchés Publics ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
22	Administrateur des services Hôteliers		**01**	Master 2 en Hôtellerie ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
23	Conseiller des affaires culturelles		**02**	Diplôme de gestion des affaires culturelles ou du patrimoine culturel (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
24	Conseiller des services touristiques ou hôteliers		**02**	Diplôme de gestion des services touristiques ou hôteliers (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
25	Communicateur		**02**	Master 2 (ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat) en communication /une expérience en communication digitale et dans la gestion des médias sociaux est souhaitée.
26	Magistrat		**05**	Master 2 en Droit (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
27	Juriste	Option droit public fondamental	**02**	Juriste
		Option droit privé	**01**	Master 2 en Droit privé (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
		Option droit administratif	**01**	Master 2 en Droit administratif (BAC +5) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
TOTAL GÉNÉRAL			**85**	

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être célibataire sans enfant à charge et de nationalité Burkinabè ;
- être âgé (e) de **vingt (20) ans au moins et de trente-deux (32) ans au plus au 31 décembre 2026 (**c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 1994 et le 31 décembre 2006) ;
- être titulaire du diplôme requis pour le poste à pourvoir ou de tout autre diplôme reconnu équivalent délivré par l'État;
- être de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation ;
- avoir son dernier contrat à jour et être engagé au moins six (06) mois pour les candidats VDP ;
- avoir un casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des dossiers;
- n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
- être prêt à servir sur tout le territoire national, également à l'extérieur du Burkina

Faso sur les zones d'intervention de l'Armée Burkinabè ;

- accepter le statut militaire.

NB : Les élèves fonctionnaires en formation dans les écoles et centres de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne peuvent pas prendre part audit concours.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une (01) demande manuscrite et timbrée à deux-cents (200f) CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'État, Ministre de la Guerre et de la Défense patriotique **(préciser le poste à pourvoir)** ;
- un (01) certificat de nationalité burkinabè **(les photocopies légalisées ne seront pas acceptées)** ;
- deux (02) extraits d'acte de naissance ou de jugements supplétif en tenant lieux et établit avant l'année 2024 (les **photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- un (01) casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des dossiers de candidature ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent délivré par l'État ;
- une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme requît pour le poste à pourvoir ;
- une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du diplôme requis ;
- une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou de la Carte d'Identité de l'Alliance des États du Sahel (AES) ou de la Carte Professionnelle VDP ;
- un (01) certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire, datant de moins de trois (03) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- un certificat de non grossesse datant de moins de deux semaines à la date du dépôt des dossiers de candidature délivré par un médecin militaire (pour les candidats de sexe féminin) ;
- une (01) copie du contrat à jour pour les VDP ;
- un (01) curriculum vitae ;

NB : -Les diplômes feront l'objet d'une vérification auprès des services techniques compétents en la matière.

-Les dossiers incomplets ou faisant I 'objet de multiples dépôts seront purement et simplement rejetés.

III. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dépôts de dossiers se feront exclusivement en ligne **du lundi 04 mai au lundi 18 mai 2026** via le lien suivant : **https://erecrutement.defense.bf**
Chaque candidature est assortie de frais de participation d'un montant de huit-cents (800) francs CFA payable par mobile money.

Les résultats de chaque phase du concours seront publiés sur la même plateforme.

NB : Les dossiers physiques des candidats admissibles après les épreuves écrites doivent être déposés avant la fin des visites médicales au PC CECF.

CENTRE D'EXAMEN

La garnison de Ouagadougou est l'unique centre d'examen

IV. EPREUVES DU CONCOURS

Le concours se déroulera en trois (03) phases :

- **Première phase : Épreuves physiques**

Elles se dérouleront du **lundi 1er au samedi 06 juin 2026** au camp Général Bila ZAGRE à Ouagadougou et comprendront les disciplines suivantes pour l'ensemble des candidats :

- Une course de **100 mètres** (épreuve de résistance) ;
- Une course de **3000 mètres** (épreuve d'endurance).

Les résultats des épreuves physiques seront affichés à partir du **mercredi 10 juin 2026** au poste de Commandement du Commandement des Ecoles et Centres de Formation (PC/CECF).
A l'issue de cette première phase, seuls les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à **10/20** et une note supérieure à **07/20** dans chacune des épreuves seront admis à participer à la seconde phase.

- **Deuxième phase : Épreuves écrites et/ou pratiques.**

Des épreuves écrites et/ou pratiques se dérouleront du **lundi 22 au samedi 27 juin 2026** dans les différentes Directions Centrales.

- **Troisième phase : Entretien psychologique**

L'entretien psychologique se déroulera suivant un calendrier fixé ultérieurement à cet effet.
A l'issue de la troisième phase, les résultats provisoires seront proclamés par ordre de mérite.

NB : Les candidats se présenteront sur les lieux de composition de toutes les épreuves munis du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou de la Carte d'Identité de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ou de la Carte Professionnelle VDP ayant servi au dépôt du dossier.

L'appel des candidats se fera à 06 heures 00 minutes dans les différents centres de composition.

V. ADMISSION

L'admission définitive sera prononcée à l'issue d'une visite médicale d'aptitude et d'une enquête de moralité.

Pour le Ministre d'État et par Délégation,
Le Secrétaire Général

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE
LE MINISTRE D'ETAT
BURKINA FASO

Intendant Colonel-Major Yamba Léonard OUOBA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

DIFFUSION :
- sur la RNB à toutes les heures de communiqué en français pendant 3 jours;
- dans le Quotidien Sidwaya.